

ETUDE CAS DOUANE

La société PLATIS Maroc est une entreprise spécialisée dans deux activités. Elle produit des moules en acier, valeur unitaire de 1000 € (chapitre 73).

Elle importe également des composants coréens par voie aérienne, valeur de 800 € (chapitre 85).

Ils vont permettre de fabriquer au Maroc un premier sous-ensemble du chapitre 84 15, valeur 3200 Euros EXW usine Maroc.

La Société FORM en France achète ce sous-ensemble. Cette société va également acheter des composants origine Union Européenne pour fabriquer des climatiseurs, chapitre 84 15, valeur 7000 € EXW Usine France.

Elle va exporter ses produits finis d'une part vers la Suisse, d'autre part vers le Mexique.

Question 1

- a- Le sous-ensemble fabriqué au Maroc acquiert-il l'origine préférentielle Maroc ?
- b- Le climatiseur fabriqué dans l'Union Européenne à partir d'un sous-ensemble marocain réexporté en Suisse, peut-il bénéficier de l'exonération de droits de douane, justifiez ?
- c- Le climatiseur fabriqué dans l'Union Européenne est donc également réexporté au Mexique. Peut-il bénéficier d'une préférence tarifaire Union Européenne Mexique et avec quel document justificatif ?

Les annexes 1 et 2 vous fournissent les informations relatives aux deux modes de transport annoncés plus haut.

En dehors des informations ci-dessus, Saint-Quentin représente la ville du siège social.

Annexe 1 : Exportation des moules en transport maritime

Vous êtes nommé Directeur Commercial de PLATIS. On vous demande d'élaborer une cotation DDP Saint-Quentin :

- Quantité : 600 moules,
- Nombre de moules par carton : 5
- Masse brute d'un carton: 50 kg ; volume d'un carton: 0,25 m³,
- Post-acheminement : 500 €,
- Transit export : 200 €
- Mise à quai au port du Havre : 200 USD,
- Valeur assurée : CFR majoré de 10% et taux de la prime : 0,4%,
- Douane export : 150 €
- Chargement sur camion à Rabat : 40 € la tonne,
- Taxe portuaire à Tanger : 50 €
- Acconage export : 100 €
- Camionnage à quai à l'arrivée : 60 €,
- Préacheminement : 200 €
- Transit import : 200 €
- Taux des droits de douane OMC 10 % ; TVA : 20%
- Fret de base : 50 USD l'UP ; BAF (4 USD l'UP) ; CAF (- 3%) ;

NB : 1 USD = 1,10 €

Annexe 2 : importation en transport aérien

PLATIS importe de Corée du Sud les composants emballées dans 60 cartons. Cette commande indique les caractéristiques suivantes :

- Contenu d'un carton : 28 kg ;
- Tare d'un carton : 2 kg ;
- Masse taxable : 3 800 kg

Le tarif général sur Seoul / Roissy mentionne :

- 1 500 à moins de 2 500 kg : 8 € / kg
- 2 500 à moins de 3 000 kg : 7,50 € / kg
- 3 000 à moins de 4 000 kg : 7 € / kg
- 4 000 à moins de 4 500 kg : 6,5 € / kg
- A partir de 4 500 kg : 6 € / kg

Informations concernant les composants

- Valeur assurée : CPT majoré de 10%,
- Taux de la prime d'assurance = 0,3%,
- Taux cumulé des droits de douane OMC 5%
- TVA : 20%
- Taxe LTA : 50 €
- Déchargement de l'avion : 200 €
- Post-acheminement : 250 €

Question 2 – Définir le prix de revente FCA Saint-Quentin

Une marge sur cout de revient de 30% devra être calculée ainsi que les droits et taxes à destination,

- a- Au Mexique**
- b- En Suisse**